

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE Naturaliste Canadien

VOL. XXIII (VOL. III DE LA DEUXIEME SERIE) No 8

Chicoutimi, Aout 1896

Directeur-Propriétaire : l'abbé V.-A. HUARD

Deux abonnés de Québec, qui nous ont envoyé dernièrement le prix de leur abonnement pour l'année 1895, ont oublié de signer leur lettre d'envoi. Les deux lettres ont été déposées au bureau de poste de Québec, l'une le 1er août, et l'autre le 12. Ces deux abonnés se reconnaîtront facilement, parce qu'ils ne recevront pas leur quittance avec cette livraison ; et nous les prions de nous en informer, pour que nous ne leur demandions pas de nouveau le paiement de l'année 1895.

— o —

L'ABBE PROVANCHER

[Continué de la page 84]

Maintenant que nous avons contemplé, avec l'admiration qu'il fallait, le somptueux encadrement, pénétrons à l'intérieur et voyons un peu ce qu'il y a dans ce texte très compact qui le remplit.

Eh bien, ce qu'il y a là-dedans, c'est, suivant les promesses du titre, un résumé de l'histoire du Canada et, pour la même période de temps, de l'histoire de l'Église, de la France et de l'Angleterre. Cela commence à l'an 1400 pour ces trois dernières, et, pour le Canada, à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les événements qui concernent l'Église, la France et l'Angleterre, sont énumérés, année par année, dans trois colonnes parallèles. Les faits de l'histoire du Canada, pendant les années correspondantes, remplissent deux colonnes, l'une pour la *partie civile et politique*, et l'autre pour la *partie religieuse*. Une notice de quelque étendue donne un bon abrégé de la géographie et de la constitution du Canada pour l'année 1858. Ce préambule est très cu-

rieux à lire aujourd'hui. Que de changements de tous genres se sont effectués dans notre pays en moins de trente ans ! Personne ne croirait que, dans les trente années qui vont suivre, il se produira autant de modifications politiques, géographiques, industrielles, etc. Et pourtant, qui sait ?

De distance en distance un double trait transversal partage à la fois les cinq colonnes du tableau. Cela veut dire qu'à ces endroits l'on passe d'un siècle à un autre. Ce système de tranches successives est d'un important secours pour les yeux qui cherchent un événement ou un homme remarquable.

Tout s'arrête, naturellement, à l'année 1858. A cela il n'y avait rien à dire à l'époque de publication du tableau. Mais dès l'année suivante c'était un défaut, défaut qui n'a fait que s'aggraver d'année en année, et qui ne se pourrait corriger que par une réédition de l'ouvrage. Or, si l'on rééditait ce Tableau, il faudrait le compléter ; et l'addition des événements qui se sont accomplis depuis trente ans lui donnerait des proportions telles, qu'il faudrait presque se servir d'une échelle pour le consulter en son entier. Il est vrai que l'on pourrait ajouter les faits qui ont eu lieu depuis 1858 aux dépens des moins importants du passé, dont l'on retrancherait un certain nombre sans grand inconvénient. Par exemple qui souffrirait de ne pas voir mentionné, en 1723, que "Louis XV est déclaré majeur à l'âge de quatorze ans," ou que, l'an 1701, en Angleterre, "on passe le bill des parlements triennaux ?"

M. Provancher était curé de Portneuf quand il publia ses autres ouvrages de botanique. Hâtons-nous donc de nous y rendre, nous aussi, pour saluer leur apparition.

Ce fut le 29 août 1862 que Mgr C.-F. Baillargeon, coadjuteur de Québec, annonça officiellement au curé de Saint-Joachim sa nomination à la cure de Portneuf.

Beaucoup de mes lecteurs, qui n'ont jamais été nommés curés et qui ne le seront probablement jamais, seront curieux de lire ici une *lettre de mission*. Voici donc le document en

son entier, tel qu'il fut rédigé à la secrétairerie épiscopale, et signé par l'évêque de Tloa, administrateur du diocèse de Québec.

Archevêché de Québec,

29 août 1862.

Monsieur,

Je vous confie par la présente, jusqu'à révocation, le soin de la cure et paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Portneuf, où vous exercerez les pouvoirs ordinaires des curés du diocèse. Vous en percevrez les dîmes et oblations, et en outre un supplément consistant en la dîme de patates au vingt-sixième minot, en celle de foin à la centième botte, puis en la contribution d'une demi-piastre par chaque communiant appartenant à une famille qui ne cultive point.

Vous voudrez bien vous rendre à votre nouvelle destination pour le premier dimanche d'octobre prochain.

Je demeure bien cordialement,

Monsieur,

votre très obéissant serviteur

(Signé) C.-F., Evêque de Tloa.

Je ne sais si l'abbé Provancher fut bien surpris à la lecture de cette pièce administrative ; mais la chose est peu probable. Presque toujours les lettres de cette sorte ne sont expédiées qu'après beaucoup de préliminaires. Nos évêques sont bien les chefs hiérarchiques de leurs prêtres, mais ils n'oublient jamais qu'ils sont aussi leurs pères. Ils préviennent de leur intention le curé qu'ils se proposent de transférer d'une paroisse à une autre ; celui-ci expose en toute confiance les raisons qu'il peut avoir de rester à son poste présent ; et ce n'est que dans de rares occasions, et pour des motifs tout particuliers, que l'Ordinaire use des droits que lui confèrent la sainte Église pour imposer un changement qu'il juge opportun. Il ne manque pas, dans l'univers, d'administrations qui procèdent avec moins de ménagements.

Avant de raconter les travaux de M. Provancher dans cette dernière étape de sa vie curiale, il convient de tracer en peu de mots la géographie et l'histoire de Portneuf.

En remontant le Saint-Laurent, à partir de Québec, vous voyez, à quelque quarante milles de la vieille cité, que le fleuve fait tout à coup un bref détour vers le nord. Cela produit une large baie, qui commence du côté de l'est au village du Cap-Santé, et finit, à l'ouest, à celui de Deschambault. Le fleuve devrait être là d'une bonne largeur ; mais la rive du sud n'a pas manqué de s'avancer dans l'enfoncement autant qu'elle a pu ; et cette longue, pointe qui se projette ainsi et se fait contourner par les belles eaux du Saint-Laurent, c'est le Platon, domaine renommé du seigneur de Lotbinière. Au fond de la baie, vis-à-vis le Platon, sur un terrain qui s'élève en pente légère, est située l'industrielle paroisse de Portneuf, avec son village assez considérable, à travers lequel une petite rivière bien pittoresque roule ses ondes qui ne sont pas toujours les plus paisibles qu'il y ait ici-bas. Et pendant que les cultivateurs de la paroisse font produire à ce sol tout ce qu'ils veulent, les villageois de la localité travaillent, dans plusieurs usines très importantes, à fabriquer du papier, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre de chaque année. Si le genre humain a su durant tant de siècles se passer de papier, il n'en est plus de même ; et, de nos jours, une partie des humains suffit à peine à préparer le papier sur lequel les autres hommes écrivent les belles choses qu'ils pensent !

Avec tous ces cultivateurs et tous ces ouvriers, la population de Portneuf est aujourd'hui d'environ 2000 âmes. Il y a là une belle église en pierre, dont l'intérieur est joliment décoré ; puis un presbytère bien propre, où les paroissiens et les visiteurs—*je le sais* (comme a dit Bossuet dans l'un de ses beaux discours)—reçoivent toujours excellent accueil du curé affable autant que savant qui l'habitte.

Mais il ne faut pas croire que les commencements de Portneuf se perdent dans la nuit des temps. Ce n'est pas encore de sitôt que l'on solennisera le centenaire de l'érection de cette paroisse. Durant plus d'un siècle et demi, ce qui forme aujourd'hui Portneuf faisait partie de la paroisse du Cap-Santé, et n'en fut séparé qu'en 1860. Il faut dire pourtant

(l'histoire ne doit jamais mentir !) qu'à l'origine c'était le Cap-Santé qui faisait partie de Portneuf. En 1647, au témoignage de feu l'abbé Gatien ¹, la Compagnie des Cent-Associés fit concession de la seigneurie de Portneuf, qui comprenait tout ce qui est aujourd'hui le Cap-Santé. Puis Louis XIV érigea la seigneurie en baronnie, en 1681, et ensuite la propriété se mit à passer de main en main, tellement que, en 1744, on vit les Ursulines de Québec elles-mêmes en devenir les propriétaires. Plus tard, la seigneurie recommença à changer de possesseurs, 'tant qu'enfin,' depuis une trentaine d'années, elle semble définitivement éteinte ².—Or, de 1679 à 1718, c'était à la chapelle de Portneuf que se faisaient les offices religieux de la seigneurie, et un prêtre y résida depuis 1708. Enfin, en 1718, la paroisse du Cap-Santé fut organisée, et il ne fut plus question de Portneuf jusqu'en 1860, où l'on y bâtit une église, ce qui amena la nomination de M. Edouard Fafard comme premier curé de N.-D. des Sept-Douleurs de Portneuf.

(A suivre)

V.-A. H.

1—*Histoire de la paroisse du Cap-Santé*, Québec, 1834.

2—"Notre-Dame de Portneuf," P.-G. Roy (*Monde illustré*, 11 et 18 mai 1895.)

UNE EXCURSION DANS LES HAUTES-ALPES

[Continué de la page 109]

" Le gisement de l'antracite de l'Isère ressemble complètement à celui de la houille ; l'antracite ne diffère de la houille que par l'absence des principes bitumineux et volatils qui, déjà, sont très faibles dans diverses houilles de la Loire.....

" Toutes les couches d'antracite exploitées paraissent se réduire à cinq couches distinctes, sensiblement parallèles, savoir, en commençant par la plus élevée :

“ 1o Une petite couche d'environ 0 m. 50 à 60 centimètres d'épaisseur connue sur un très petit nombre de points ;
 “ séparée de la couche No 2 par une assise de grès de 8 à 10
 “ mètres d'épaisseur.

“ 2o La seconde est la couche principale du bassin (Grande couche) ; sa puissance est en moyenne de six à sept mètres et s'élève quelquefois à douze mètres.

“ 3o La troisième a environ un mètre de puissance moyenne ; elle est à une distance de cinquante mètres de la précédente.

“ 4o La quatrième couche est ordinairement partagée en trois veines par des bancs de grès ; son épaisseur moyenne est en tout de deux mètres, et de un mètre 50 c. en tenant compte que du charbon.

“ 5o La cinquième est distante ordinairement de 20 à 25 mètres ; son épaisseur est d'environ soixante centimètres.

Après un déjeuner pris bien à la hâte, je me mis en route à pied ; il n'y avait pas de train avant le soir, et je franchis en moins d'une heure, malgré la chaleur, les huit kilomètres qui séparent la Motte de La Mure, où je retrouvai mes compagnons de voyage prêts à se mettre en route pour Uriages. Les voitures qui nous avaient conduits le matin à Vif, étaient venues nous attendre à La Mure. Je n'eus pas le temps de visiter cette ville, mais je la connaissais, m'y étant arrêté quelques années auparavant en me rendant à la Salette.

La route de La Mure à la Vizille traverse dans sa plus grande longueur la vaste plaine de la Matheysine, parsemée des charmants lacs de Pierre-Chatel, de Petit-Chat et de Laffrey dont on côtoie successivement la rive occidentale pendant que, vers l'est, de nombreux hameaux s'étagent sur les flancs couverts de pâturages du Tabor et du Serre. Au sud se dresse la formidable muraille de l'Obion qui n'a pas moins de 2793 mètres d'altitude. A l'extrémité nord du grand lac de Laffrey, dont la belle nappe bleue s'étend sur environ trois kilomètres de long et huit cents mètres de large, se trouve à 925 mètres de hauteur le joli village de Laffrey, rendu célèbre

bre par la rencontre de Napoléon Ier avec le détachement du 5e de ligne qui, envoyé pour s'emparer de l'empereur, le 7 mars 1815, lors de son retour de l'île d'Elbe, ne tarda pas au contraire à l'acclamer. Une plaque de marbre scellée dans le mur du cimetière rappelle cet incident historique.

Au sortir de Laffrey, la descente s'accroît subitement ; on débouche sur la vallée de la Romanche, formant un énorme cirque au milieu duquel apparaît Vizille à plus de six cents mètres en contre-bas ; arrivés dans la vallée, nous franchissons la Romanche et traversons Vizille, ville très industrielle. Son château, construit en 1610 par le fameux connétable de Lesdiguières, appartient à la famille Casimir Perrier. Enfin à sept heures nous rentrons à Uriages.

Quoique je ne me sois pas arrêté cette année à la Motte-Bains, je puis cependant vous en parler, y ayant passé quelque temps à l'un de mes derniers voyages à Uriages.

“ L'établissement thermal est confortablement installé dans un château datant du XIV^e siècle ; il utilise des eaux bromo-chlorurées sodiques, d'une pesanteur spécifique de 1,01, limpides, à faible odeur de miel, d'une saveur salée et un peu amère. La source, située à 1500 mètres de l'établissement, a une température de 60 degrés. Cette thermalité des eaux de la Motte et leur richesse en principes minéralisateurs leur donnent une place exceptionnelle parmi les sources alcalines thermales. Aussi, comme le déclare le Guide Joanne, sont-elles employées avec un très grand succès pour la guérison des catarrhes, de la bronchite chronique, des rhumatismes, des luxations et fractures, des caries, du mal de Pott ou fonte purulente des vertèbres, des scrofules sous toutes les formes, des inflammations chroniques du foie et de l'estomac, etc. Outre les bains et les douches, elles sont souvent administrées en boisson, à la dose de plusieurs verres, dans les maladies de langueur, des organes digestifs, etc. Mais le rhumatisme dans toutes ses manifestations, y compris la paralysie, est, avec la scrofule, l'indication spéciale de ces eaux.

“ L'influence des lieux élevés sur les débilités, dans l'a-
 “ némie à la suite des longues convalescences, en fait un utile
 “ adjuvant des eaux de la Motte et des eaux ferrugineuses
 “ d'Oriol, leurs voisines, bien connues comme eaux de table.
 “ Les malades recouvrent à la fois, à la Motte, leurs forces et
 “ une activité plus grande des fonctions digestives. Cet effet,
 “ joint à l'action extrêmement calmante des bains tempérés
 “ et à l'action fortifiante des douches écossaises, donne à ces
 “ eaux une suprématie marquée sur beaucoup d'autres sour-
 “ ces vantées contre les névropathies, mais moins bien parta-
 “ gées sous le rapport du climat.” (Extrait du Guide H. Duha-
 mel, Guide Joanne, etc.)

Je ne m'étais pas rendu aux Bains de la Motte pour user de leurs eaux, mais bien pour visiter la jolie vallée où ils se trouvent, l'une des plus pittoresques que l'on puisse trouver dans les Alpes dauphinoises.

“ La vallée de la Motte, élevée de 630 mètres au-dessus
 “ du niveau de la mer, se trouve à la limite des formations
 “ secondaires et des terrains cristallisés. Les grès à anthracite,
 “ qui constituent la base des montagnes du bassin de la Mot-
 “ te, reposent immédiatement sur les terrains cristallisés. Le
 “ terrain tertiaire inférieur manque à peu près complètement
 “ dans la vallée. Le terrain moyen se trouve fréquemment à
 “ l'état de poudingue ou nagelfluë ; le château de la Motte
 “ a été édifié sur un énorme bloc de poudingue. Quelques dé-
 “ pôts erratiques s'observent à la Motte et dans les environs.”
 (La Motte-les-Bains, guide médical par le docteur Gubian.)

J'avais rapporté de mon excursion à la Motte des échan-
 tillons de géologie et quelques plantes, mais mon igno-
 rance m'avait empêché de classer ces dernières ; je ne con-
 naissais pas à cette époque l'ouvrage de M. l'abbé Ravaut
 dont j'extraits le passage suivant relatif à la flore de la Motte :

“ Sans parler d'une foule de plantes communes que nous
 “ négligeons, voici celles que l'on peut récolter autour du
 “ château (des bains) dans un parcours à peine de deux kilo-
 “ mètres à la ronde : le long des chemins et des sentiers, *Buf-*

LISTE DES PLANTES DE LA COTE NORD, DE GODBOUT A MOISIE 121

“ *fonia macrosperma* Gay, *Trifolium striatum*, *Medicago*
 “ *apiculata* Willon, *Potentilla micrantha*, *Targenia latifolia*,
 “ *Dipsacus laciniatus*, *Conium maculatum*, *Senebiera coronop-*
 “ *pus*, *Turritis glabra*, *Salvia sclarea*, *Physalis alkekengi* et
 “ *Sisymbrium austriacum* Jacq., var. *taraxacifolium* ; au
 “ milieu des haies, *Cucubalus bacciferus*, *Tamus communis* et
 “ *Salvia glutinosa* ; contre les coteaux et parmi leurs pelou-
 “ ses, *Spiraea filipendula*, *Trifolium ochroleucum* et *alpestre*,
 “ *Digitalis grandiflora*, *lutea* L., et *media* Röth, *Ononis ce-*
 “ *nisia* L., *Viola collina*, *Sagina glabra* *Gentiana cruciata*
 “ et *germanica*, *Daphne alpina*, *Ophrys muscifera*, *Orchis*
 “ *militaris pallens* et *montana*, *Genista germanica* ; dans
 “ les lieux secs et sablonneux, *Veronica verna* L. et *V. præ-*
 “ *coc* All., *Trigonella monspeliaca*, *Oxytropis pilosa*, *Allium*
 “ *scorodoprasmum* L. ; dans les prairies, *Anemone ranunculoi-*
 “ *des* et *Crocus vernus* ; au bord des eaux et des lieux humides,
 “ *Spiraea ulmaria*, *Polygala amara*, *Lysimachia nummula-*
 “ *ria*, *Orchis coriophora* et *Triglochin palustre* ; à la lisière
 “ des bois, *Ranunculus aduncus*, *Hypericum hirsu-*
 “ *tum* et *montanum*, *Trifolium medium*, *Geranium*
 “ *phœum*, *Orobus vernus* et *niger*, *Vicia sylvatica*. *Lathræa*
 “ *squamaria*, *Veronica urticifolia*, *Maianthenum bifolium*,
 “ *Convallaria majalis* et *Limodorum abortivum*, *Cornus mas*,
 “ *Cephalanthera xyphophyllum*, *rubra* et *grandiflora*, *Cypri-*
 “ *pedium calceolus* ; dans les lieux frais et ombragés des bois,
 “ *Cardamine sylvatica*, *Oxalis acetosella*, *Spiraea aruncus*,
 “ *Impatiens noli-tangere*, *Lysimachia nemorum*, *Meringia*
 “ *muscosa*, *Polypodium phæopteris* et *dryopteris*, etc., etc.”

(A suivre)

E. GASNAULT.

LISTE DES PLANTES DE LA COTE NORD
DE GODBOUT A MOISIE

[Continué de la page 92]

COMPOSÉES

Aster nemoralis, Aiton.

Achillea millefolium, L.

Antennaria margaritica, R. Brown.

Senecio vulgaris, L.

Nabalus racemosus, Hooker.

Taraxacum dens-leonis; Desf.

CAMPANULACÉES

Campanula rotundifolia, L.

ERICACÉES

Vaccinium oxycoccus, L.

“ *macrocarpus*, Ait.

“ *vitis-idaea*, L.

“ *cespitosum*, Michx.

“ *pennsylvanicum*, Lam.

Chiogenes hispidula, T. et G.

Arcostaphylos uva-ursi, Sprengel.

Epigaea repens, L.

Cassandra calyculata, Don.

Ledum palustre, L.

Pyrola rotundifolia, L.

“ *chlorantha*, Nutt.

“ *secunda*, L.

Moneses uniflora, Salisb.

Monotropa uniflora, L.

PLANTAGINÉES

Plantago major, L.

“ *maritima*, L.

PRIMULACÉES

Primula farinosa, L.

Trientalis americana, Pursh.

Lysimachia stricta, Aiton.

Glaux maritima L

LENTIBULACÉES

Utricularia subulata, L.

SCROFULARINÉES

Veronica agrestis, L.

Rhinanthus crista-galli, L.
 Melampyrum americanum, Mich.

LABIÉES

Lycopus virginicus, L.
 Brunella vulgaris, L.
 Scutellaria lateriflora, L.
 Galeopsis tetrahit, L.

BORRAGINÉES

Myosotis arvensis, L.

CHÉNOPODÉES

Chenopodium album, L.

POLYGONÉES

Polygonum viviparum, L.
 " hydropiper, L.
 " dumetorum, L.

Rumex crispus, L.
 " acetosella, L.

EMPÉTRACÉES

Empetrum nigrum, L. (très commun)

MYRICÉES

Myrica gale, L. (très commun.)
 (*A suivre*)

L'ABBÉ P. LEMAY.



Changement de nom d'un Hyménoptère



Il y a quelques mois, nous avons achevé de publier les descriptions, laissées par feu l'abbé Provancher, d'un bon nombre d'espèces nouvelles d'Hyménoptères. Depuis, le Prof. T. D. A. Cockerell, du New Mexico College of Agriculture, a eu la bienveillance de nous informer que le nom spécifique de l'un

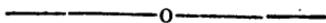
de ces insectes avait déjà été employé par un auteur, pour désigner une autre espèce du même genre.

C'est de l'*Anthidium compactum*, Prov., qu'il s'agit ; et nous changeons ce nom en celui-ci, qui lui convient également :

Anthidie trapue. *Anthidium collectum*, Huard.

On voudra bien faire la correction voulue, à la page 9 du présent volume.

Notre estimable correspondant nous disait aussi que, dans une publication toute récente, on ramenait au genre *Eucera* les *Synhalonia* et les *Diadusia*, et qu'alors les espèces *S. albicans*, Prov., et *D. 3-cincta*, Prov., dont nous avons publié les descriptions aux p. 27 et 28, pourraient être nommées de nouveau, parce qu'il y a déjà des *Eucera* pourvus de ces mêmes noms spécifiques. Nous avons toutefois décidé de ne pas modifier maintenant les noms de ces espèces. Car si M. Dalla Torre, qui fait disparaître les genres *S.* et *D.*, est une autorité sérieuse, M. Cockerell en est une, lui aussi ; et il est très opposé à la disparition de ces deux genres.



UN PRETENDU FOURMI-LION



Il nous est toujours agréable de voir des articles scientifiques dans les journaux même politiques. Cela instruit la foule, et peut quelquefois éveiller chez certains lecteurs un goût spécial pour les recherches de la science. Tout ce qui est à désirer, c'est que nos journaux publient plus souvent de ces articles, et surtout qu'ils soient attentifs à ne publier, autant que possible, que des choses exactes. Il n'en coûtera pas plus que d'insérer des renseignements sujets à caution ; et l'on ne contribuera pas, du moins, à augmenter encore le nombre des légendes scientifiques qui ont déjà cours dans le public, et qui sont d'une extirpation si difficile.

Voilà les réflexions qui nous venaient à l'esprit en lisant, sur la *Presse* du 30 juillet dernier, un superbe article intitulé : CHRONIQUE VAGABONDE—LE FOURMI LION. L'écrit est d'un style très brillant, et ce qu'on y raconte est d'une lecture fort intéressante.

Ce chroniqueur, qui n'est certainement pas le premier venu, nous fait part des impressions qu'il a éprouvées, à Sainte-Anne de Bellevue, sur la rive de l'Ottawa, en regardant travailler le Fourmi Lion, qui est, dit-il, la larve de la Libellule ou Demoiselle. Il vit cette larve creuser une fosse en forme d'entonnoir, s'y dissimuler au fond, saisir le petit insecte qui y tombait en passant, et en faire son repas.—Plus tard, ajoutait-il, le Fourmi-Lion se creusera un berceau, d'où il sortira "gracieuse libellule."

Tout cela est bien intéressant, et l'écrivain en pare la description de tous les ornements du style. Seulement il y a ce petit inconvénient, que...le Fourmi-Lion ne se trouve pas au Canada! C'est un insecte de l'Europe et de l'Asie.

Et puis, cette idée de faire du Fourmi-Lion la larve qui se transformera dans la suite en Libellule! Les Libellules et les Fourmi-Lions ont si peu d'une telle parenté, qu'ils appartiennent non seulement à des familles différentes, mais même à des sous-ordres différents, dans la classification des Névroptères. La Libellule est un "faux-névroptère"; le Fourmi-Lion, un "vrai-névroptère." Inutile d'ajouter que le Fourmi-Lion est une espèce distincte, passant par les trois états de larve, de nymphe et d'insecte ailé.

Les larves de Libellules ne creusent pas, dans le sol, de ces pièges où la proie vient se jeter d'elle-même! Ces larves sont aquatiques. Elles ne s'enferment pas dans un cocon, pour y subir la métamorphose qui leur fera prendre la forme ailée! Au contraire, elles restent actives tout le temps, dans l'élément liquide; puis, au moment voulu, elles sortent de l'eau, se laissent sécher, et alors leur peau se fend et livre passage à l'insecte ailé qui vivra désormais dans le domaine aérien.

Qui sait si le chroniqueur de la *Presse* n'a pas pris, pour la larve du Four ni-Lion, celle de la Cicindèle, qui fait aussi la chasse au moyen de fosses creusées dans le sol ?

Nous ne voulons pas, assurément, être désagréable à nos confrères de la presse. Mais comprendrait-on le rôle d'une Revue du genre de la nôtre, si elle laissait passer, sans les relever, des inexactitudes comme celles dont nous venons de parler, ou encore comme celles que nous signalions, au mois de juin, dans un article reproduit par le *Monde* ?

LES JOURNAUX

—Nos félicitations et nos meilleurs souhaits à la *Vérité*, qui a commencé sa seizième année. "It is the ablest French Catholic paper on the continent," disait récemment la *Review*, de St. Louis, Mo., et ce n'est pas nous qui contredirons ce jugement.

—Notre confrère de Chicoutimi, le *Progrès du Saguenay*, vient de célébrer le dixième anniversaire de sa fondation. Nous souhaitons un grand nombre de fêtes du même genre à cet intéressant journal, l'organe d'un vaste district dont l'avenir s'annonce si beau.

—La *Review*,—que nous avons surnommée ailleurs "La Vérité des Etats-Unis"—a émigré de Chicago à St. Louis, Mo. Nous la recommandons de nouveau à ceux de nos lecteurs qui seraient désireux de se renseigner, exactement, sur le mouvement religieux et social des Etats-Unis. (\$1.50 par an ; Arthur Preuss, 3460 Itaska Street, St. Louis, Mo.)

—Encore une tombe dans la nécropole du journalisme ! Car il semble bien que la *Feuille d'Erable* est trépassée. Qu'il est triste de voir disparaître une publication comme celle-là, animée du meilleur esprit, et qui pouvait faire du bien !

—Nous remercions de tout cœur le *Courrier de Saint-Jean*, qui s'est mis à publier nos sommaires, à l'exemple d'autres confrères comme la *Minerve*, la *Vérité*, le *Trifluvien*, le *Progrès du Saguenay*, l'*Enseignement primaire*, etc.—Il y a d'autres journaux qui font de temps en temps grand étalage de leur dévouement à la cause de l'instruction publique, qui réclament une éducation plus pratique, qui accusent volontiers les collègues classiques de trop tenir aux langues mortes, de ne pas assez s'occuper des études scientifiques, et qui refusent d'avoir aucune espèce de relation avec le *Naturaliste*, la seule revue scientifique de la Province. Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la sincérité de ces journaux, et sur l'esprit qui les anime.

PUBLICATIONS REÇUES

—C. L. Marlatt, *Revision of the NEMATINÆ of North America*. Washington, 1896.

—*Catalogues of St. Viateur's College*, Bourbonnais, Ill. 1895-96. Illustré de belles photogravures.

—Dr G.-E. Martineau, *Cure à l'eau*. Québec, 1896. Jolie plaquette de 32 pages, bien imprimée et illustrée par la maison Darveau.

—*Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, Tomes VII et IX, 5e série.

—*Revue de Botanique*, Toulouse, Nos 140-146.

—*Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, années 1890-91-92-93-94. Précieuse collection de travaux remarquables sur toutes les branches de l'histoire naturelle.

—Arthur Buies, *Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean*. 3e édition, Québec, 1896. Bien que l'auteur ne le dise pas, cette édition est "r-vue, corrigée et augmentée." Et le petit volume de 1880 est devenu un grand et gros livre, un ouvrage de luxe, tout parsemé de photogravures bien réussies.—En sous-titre, il y a : "Ouvrage historique et descriptif." C'est justement le plan qu'a suivi l'auteur : il raconte avec plus ou moins de détails l'histoire de toutes les localités intéressantes de ce grand territoire du Saguenay ; il trace, en son beau langage, la géographie de tout ce qu'il y a là de mouts et de vallées, de rivières et de lacs.—C'est le livre d'or du Saguenay ; le Saguenay y est analysé, raconté, poétisé, dans son passé, son présent, son avenir. M. Buies a contribué beaucoup à lui donner sa vogue actuelle ; et ce nouveau travail, qui est d'une lecture captivante, la continuera.—Avons-nous tort de croire que cet ouvrage est le meilleur de tout ce que Buies a signé ?—Il n'y a pas de table des matières ; les titres des chapitres ne sont pas même indiqués en haut des pages. Voilà une belle affaire pour les gens pressés qui cherchent un renseignement ! et comme, même après qu'on a trouvé à grand'peine ce qu'on voulait, on a toujours envie de lire toute la page, et une autre, et une autre encore, on n'en sortira jamais comme on voudra.—C'est, de la part de l'auteur, un raffinement de calcul dont on finit par lui savoir gré.

—R. Rinfret, *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*. Montréal, 1896.—Il est sûr que les Canadiens-français maltraitent horriblement leur chère langue française : mots employés improprement ou totalement défigurés, anglicismes, termes anglais francisés sans réserve aucune. L'ouvrage de M. Rinfret permettra, à ceux qui le voudront, de corriger leur langage écrit ou parlé. Il exemptera de recourir aux gros dictionnaires. Ce sera l'auxiliaire obligé de tout Canadien qui écrit. Pour parler comme les anciennes *Préfaces* de livres, et comme les journaux de tous les temps : Cet ouvrage comble une lacune.—Rien de tout cela ne veut dire, sans doute, que toutes les parties de ce *Dictionnaire* peuvent défier la critique. Par exemple, nous protestons tout de suite contre cet avis (p. 143) ; "Ne dites pas *mouche à patate*, mais *punaise à pomme de terre*." L'insecte dont il s'agit n'est pas plus une *punaise* qu'une *mouche*. C'est à savoir, ensuite, si nous avons tellement tort, ici, de donner aux "patates" le nom de "patates". Nous trouvons donc, nous, qu'il ne faut pas condamner à mort les gens qui disent *bête à patate* pour désigner l'insecte en question.—L'auteur est d'avis, dans sa *Préface*, qu'il faut proscrire nos archaïsmes de lan-

gage. Encore ici : c'est à savoir !—Un grave défaut du livre, à notre sens, c'est d'avoir divisé ce Dictionnaire en cinq parties, ou d'avoir mis cinq dictionnaires sous même couverture, sans rien qui aide extérieurement à les distinguer, ni dans l'en-tête des pages, ni dans les caractères employés, ni dans la couleur du papier. Il en résulte qu'il faut parfois feuilleter longtemps pour se renseigner. C'est un sérieux inconvénient. Il aurait mieux valu, à notre avis, réunir les trois premières parties en une seule.—Cela n'empêche pas l'ouvrage d'être important. Nous le recommandons vivement à tous nos gens de plume, petits ou grands.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de ces divers ouvrages.

Faute d'espace, nous renvoyons à la livraison de septembre deux intéressantes communications, qui nous sont venues de Montréal.

Liverpool, London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Contre le Feu et sur la Vie

La plus puissante Compagnie du monde entier

Fonds investis: \$53,213,000 — — — Investis en Canada: \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Eglises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm M. MacPHERSON, Agent, Quebec

JOS.-ED. SAVARD

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean. Rue Racine, Chicoutimi.

PHOENIX ASSURANCE COMPANY OF LONDON

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL: \$13,444,000

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

Paterson & Son, Agents généraux, Montréal

Jos.-Ed. SAVARD

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

La Royale

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE

CAPITAL: \$10,000,000.— VERSEMENTS: \$42,000,000

Surplus de l'actif sur le passif:

Le plus considérable de toutes les Compagnies d'assurance contre le feu
Wm. Tatley, Agent general, Montreal

JOS.-ED. SAVARD

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean

CHICOUTIMI